

SALAIRES : Le gel de la valeur du point d'indice* a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de 11 % depuis 2010 (20 % depuis les années 2000). La CGT revendique une AUGMENTATION IMMÉDIATE de 300 € pour tou.te.s.

*Qui sert à calculer les salaires (valeur indice multiplié par la valeur du point).



**Au nom
de la rigueur
budgétaire,
tout est bon
pour laminer
l'emploi !**

Les derniers peintres, mécaniciens, électriciens, menuisiers, chauffeurs, cuisiniers, etc... sont poussés à la polyvalence. Avec l'externalisation des tâches qui se développe, ce sont nos métiers, nos savoirs qui s'évaporent des établissements sans répondre aux besoins des services de soins (qualité, réactivité, adaptation aux besoins).

Tout est rationalisé, pesé et intensifié. Il nous faut répondre aux contraintes de temps, aux objectifs de production, aux délais de livraison... Toujours plus, avec moins de moyens, moins de personnel...

Ces décisions politiques et ces choix de gestion sont lourds de sens et se sont traduits par une dégradation sans précédent de nos conditions de travail, du patrimoine hospitalier et, en finalité, de la prise en charge du/de la patient.e, du/de la résident.e.

Les contraintes physiques et environnementales pèsent de plus en plus sur nos vécus au travail. Pour la CGT, il est urgent de prendre des mesures pour protéger la santé des professionnel.le.s. La pénibilité du travail de nos métiers est reconnue par tous (Ministère, CNRACL, établissements de santé...). Malgré cela, rien n'est mis en place pour y remédier !

EMPLOI : La CGT revendique la création de 100 000 emplois sous statut à l'hôpital, 200 000 dans les Ehpad.

RETRAITE : La CGT revendique la retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec un départ anticipé à 55 ans à taux plein pour celles et ceux ayant exercé un métier pénible, insalubre ou à risques.

Salaires et carrières : comme pour tou.te.s les fonctionnaires, le gel de la valeur du point d'indice (qui sert à calculer nos salaires) a entraîné un recul de notre pouvoir d'achat de 11 % depuis 2010 (20 % depuis les années 2000). Hormis le Complément de Traitement Indiciaire (183 €), nos catégories professionnelles sont les grandes oubliées du « Ségur de la Santé » et il y a de moins en moins de promotions et de perspectives de déroulement de carrière...

SERVICES TECHNIQUES ET GÉNÉRAUX



LA CGT REFUSE QU'AU NOM DE LA RENTABILITÉ ET DE LA PRODUCTIVITÉ, LA « CASSE » DES SERVICES TECHNIQUES ET GÉNÉRAUX SE POURSUIVE. ELLE REVENDIQUE :

- Un plan emploi/formation d'urgence (l'augmentation des budgets de formation, le financement de la formation dans son intégralité par l'établissement...)
- Le maintien de la prise en compte de la pénibilité par un départ anticipé
- Un retour immédiat de l'âge légal de départ à la retraite dès 55 ans
- Le remplacement constant des agents absents pour formation, maladie ou congés...
- Le déblocage du déroulement de carrière des agents et la création d'emplois dans les secteurs techniques et généraux
- Une meilleure reconnaissance des qualifications
- Le passage en catégorie B de tous les agents en position d'encadrement
- Un départ en retraite au grade d'Ouvrier Principal de 1^{ère} classe pour tous
- Le respect des filières professionnelles...
- Que les services techniques et généraux restent en gestion hospitalière publique et que les services déjà privatisés reviennent dans le service public !

**Décembre 2022,
VOTEZ POUR DES
CANDIDAT·E·S CGT !**